



Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 juin 2023

Modalité : Distanciel

Horaire : 14h00 Hanoï ; 9h00 Paris

Système visioconférence ouvert à partir de 8h45 (Paris)

Membres Présents :

| | |
|---------------------|---|
| Jean-Marc Lavest | (Administrateur Provises du Consortium USTH et recteur principal de l'USTH) |
| Anne Giroir-Fendler | (U. Claude Bernard Lyon 1) |
| Philippe Knauth | (AMU) |
| Lilian Aveneau | (U. de Poitiers) |
| Philippe Lecœur | (U. de Paris Saclay) |
| Antoine Doucet | (La Rochelle U.) |
| Florent Calvayrac | (Le Mans U.) |
| Christian Valentin | (IRD) |
| Alexi Sentchev | (ULCO) |
| Laurent Thevenet | (UPEC) |
| François Pierrot | (U. de Montpellier) |
| Philippe Behra | (U. de Toulouse) |
| Essaid Ait Barka | (U. de Reims) |
| Isabelle Grenier | (U. Paris Cité) |
| Yann Charles | (U. de Sorbonne Paris Nord) |
| Fabrice Gamboa | (U. de Toulouse III Paul Sabatier) |

Invités :

| | |
|-------------------|------------------------------------|
| Jérémie Klinge | (U. de Paris Saclay) |
| Martin Schwell | (UPEC) |
| Amine Nait-Ail | (UPEC) |
| Sylvain Ouillon | (U. de Toulouse III Paul Sabatier) |
| Barbara Gandriaux | (USTH) |
| Aïda Castellano | (Consortium USTH) |

1) Accueil par l'USTH

Les membres en visioconférence sont accueillis par le Professeur Jean-Marc Lavest, administrateur provisoire du Consortium et Recteur principal de l'USTH. Monsieur Lavest procède à la vérification du quorum. Celui-ci étant atteint avec 15 membres sur 16, le conseil peut commencer.

2) Election au bureau du Consortium (2 places vacantes) – (Vote)

Monsieur Lavest fait le point des membres actuellement en poste au sein du bureau du Consortium:

- Anne Giroir Fendler (Université Lyon Claude Bernard)
- Christian Valentin (IRD)
- Essaid Ait Barka (Université Reims Champagne Ardenne)

Après de nombreuses années de collaboration, Messieurs Martin Schwell (UPEC) et Florent Calvayrac (Le Mans Université) ont exprimé leur souhait de céder leur place au sein du bureau. Par conséquent, deux postes sont à pourvoir. Suite à l'appel à candidatures lancé le 2 juin, deux candidats se sont manifestés :

- Amine Nait-Ali (UPEC)
- Lilian Aveneau (Université de Poitiers)

Monsieur Lavest propose au Conseil d'Administration de valider ces deux candidatures. Après vote, les deux candidatures sont validées à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

3) Désignation du Président (Vote)

Procédure de vote

Monsieur Lavest fait le point des membres qui sont présents et qui voteront pour l'élection qui suivra juste après. Ainsi, 15 membres sur 16 membres du CA sont présents. Avant de passer au vote, Monsieur Lavest propose au Conseil d'Administration de procéder de la manière suivante :

- Premier tour : vote à la majorité absolue des membres présents ;
Si nécessaire
- Second tour : vote à la majorité relative

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la procédure de vote proposée.

Candidats

Monsieur Lavest esquisse rapidement les profils des trois candidats :

- **Professeur Jean-Marc Broto**, actuellement Président de l'Université de Toulouse III Paul Sabatier ; il possède une connaissance approfondie de l'USTH. Lors de son dernier mandat, le retour de l'UT 3 au sein du Consortium a été rendu possible grâce à son implication.
- **Professeur Jean-Paul Deroin** : Ancien Président de la commission permanente du CNU, ancien directeur de l'UFR de Sciences à l'URCA, et intervenant à l'USTH depuis 2012. Il est professeur à l'Université de Reims Champagne Ardenne
- **Professeur Benoît Piero** : co-directeur du département AMSN, il représente l'Université Paris-Cité au sein du Consortium et enseigne à l'USTH depuis de nombreuses années.

Monsieur Lavest rappelle que ces trois candidats ont été auditionnés lors de l'Assemblée Générale du 24 mai, et que leur CV et lettre de candidature ont été envoyés à l'ensemble des membres du Consortium.

Par ailleurs, Monsieur Lavest rappelle au Conseil d'administration que le vote sera effectué *via* le logiciel Belenios, comme annoncé précédemment. Il rappelle brièvement la procédure de vote.

Vote

Monsieur Lavest demande à Aïda Castellano de générer par le logiciel la liste des adresses e-mails pour procéder au vote. Voici comment la procédure s'est déroulée :

1. Les 15 membres accusent bonne réception du code d'accès pour participer au premier tour du vote.
2. Après quelques minutes, l'ensemble du Conseil d'Administration confirme avoir voté.
3. Madame Castellano partage en temps réel l'écran afin que les présents puissent accéder à la page du logiciel de vote.
4. La liste d'émargement est complète : les 15 membres ont voté. Monsieur Lavest demande la clôture du vote.
5. Une fois que le logiciel a effectué le comptage, les résultats du premier tour sont affichés :
 - Jean-Marc Broto : 4 voix
 - Jean-Paul Deroin : 7 voix
 - Benoît Piro : 4 voix
 - Vote blanc : 0

Étant donné qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, Monsieur Lavest indique qu'il faut procéder à un deuxième tour. La même procédure est répétée avec de nouveaux codes d'accès.

Résultats au deuxième tour :

- Jean-Marc Broto : 4 voix
- Jean-Paul Deroin : 7 voix
- Benoît Piro : 4 voix
- Vote blanc : 0

Conformément aux modalités de vote retenues, Monsieur Jean-Paul Deroin est désigné nouveau Président du Consortium.

Cf. en annexe la capture d'écran des résultats pour les deux tours

Monsieur Lavest félicite Monsieur Deroin et exprime aussi ses remerciements à Monsieur Broto et Monsieur Piro pour s'être portés candidats à la présidence du Consortium USTH.

Fin du Conseil d'Administration, 9h30 (France)

Le 30/juin/2023
L'Administrateur Provisoire



Jean-Marc Lavest

Le 30/juin/2023
Le secrétaire de séance



Essaid Ait Barka